

EPIC JAZZ A VIENNE  
(L. 1-1097615, 2-1097616, 3-1097617)  
présente :

JAZZ A VIENNE 2019

PAROV STELAR

YOMS & THE RABBIS

Théâtre Antique  
Rue du Cirque-38200 Vienne

jeudi 11/07/2019 à 20h30

Prix TTC: 44 €  
(frais de location inclus)

Tarif Normal

Placement Libre  
Assis / Debout  
Place assise non garantie



W0J5 046000 233V



28 ► 13 / 2019  
JUN JUILLET 39<sup>e</sup> ÉDITION

### TRAIN SPÉCIAL JAZZ À VIENNE

DIRECTION LYON - PERRACHE

► DÉPART 01H15



PROGRAMME COMPLET SUR JAZZAVIENNE.COM



28 ► 13 / 2019  
JUN JUILLET 39<sup>e</sup> ÉDITION



### ATTENTION

N'achetez pas ce billet à un inconnu, vous n'auriez aucune garantie quant à sa validité.

Les conditions générales de vente sont disponibles, à la demande, auprès de l'organisateur et du réseau de vente (sites Internet ou agence émettrice).

#### Conditions d'utilisation spécifiques du billet électronique (E-ticket)

- (En cas de non-respect de ces conditions, l'E-ticket ne sera pas valable)
1. Pour être valable, l'E-ticket doit être imprimé (imprimante jet d'encre ou laser) sur du papier A4 blanc, vierge recto-verso, sans modification de la taille
  2. Un E-ticket partiellement imprimé, souillé, endommagé, ou illisible ne permet pas l'accès au site. L'E-ticket reste disponible jusqu'à la date de l'évènement : vous pouvez donc le réimprimer. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable des anomalies qui surviendraient lors de l'impression de l'E-ticket.
  3. L'E-Ticket est pourvu d'un code barre-QR code unique. La validité du billet est contrôlée et l'accès au site enregistré à l'aide de lecteurs de code barre. Un même E-Ticket n'accède au site qu'une fois et une seule. La reproduction du billet ne procure aucun avantage car seul le premier détenteur de l'E-Ticket est admis sur le site. Ce spectateur est présumé être le porteur légitime du billet. D'où l'interdiction de le reproduire, de le dupliquer, de le contrefaire d'une quelconque manière ou de le mettre à disposition d'autrui à de telles fins.
  4. L'acheteur est seul responsable de l'utilisation qui est faite de son billet électronique. Une pièce d'identité peut lui être demandée lors de l'accès au lieu de représentation. Néanmoins, l'organisateur n'est tenu ni de procéder systématiquement à de telles vérifications, ni de juger de l'authenticité du billet électronique dans la mesure où l'imitation ou la copie ne peuvent être identifiées de manière indubitable en tant que telles lors du contrôle d'accès. Si le détenteur d'un E-Ticket se voit interdire l'accès pour l'une des raisons invoquées ci-dessus, il ne peut prétendre au remboursement de son E-Ticket.
  5. L'acheteur est tenu de conserver son E-Ticket pendant toute la durée de sa présence sur le lieu de l'évènement.
  6. En cas d'annulation, se reporter aux conditions générales de vente disponibles auprès de l'organisateur et du réseau de vente.
  7. L'acheteur présentant un billet à tarif préférentiel ou gratuit sans pouvoir justifier de son obtention, se verra refuser l'accès au site sans remboursement, ni recours possible et s'expose à des poursuites judiciaires.



W0J5 046000 233V - - M. Jean-Luc GEOFFROY